

## La certification A2P dévoile les résultats du premier Baromètre A2P de la Protection contre les Cambriolages



Doc. A2P

**Après avoir lancé en 2021 une campagne de communication nationale avec un site internet dédié, au discours structuré, fédérateur et vulgarisateur, à destination tant des professionnels que des particuliers, la certification A2P initie en 2022 l'édition régulière d'un Baromètre A2P de la Protection contre les Cambriolages.**

Cette étude a été mandatée auprès de Kantar. 1010 répondants de son panel propriétaire Métaskope (représentant l'ensemble de la population française âgée de plus de 18 ans) ont répondu online en février 2022 à un sondage de 25 questions.

Précisons que les résultats de ce Baromètre A2P de la Protection contre les Cambriolages seront mis en ligne sur une page dédiée du site web <https://a2p-certification.org/> traitant du sujet de la sécurité du logement contre le risque d'effraction, avec présentation des données et insights sur le sentiment de sécurité des Français et sur leurs usages en termes de protection de leur domicile. Un relais qui sera également porté sur les réseaux sociaux aux adresses :



# Premier Baromètre A2P de la Protection contre les Cambriolages : les tendances et enseignements

On apprend ainsi que 84 % de nos concitoyens se considèrent comme préoccupés (34 % même très préoccupés) par le risque de cambriolage, ce qui fait de cette thématique la première source de préoccupation des Français concernant la sécurité de leur domicile, devant l'incendie (82 %), le dégât des eaux (78 %), les accidents domestiques (76 %), les agressions/séquestrations à domicile (67 %) ou bien encore les intoxications au monoxyde de carbone (54 %).

### MÉTHODOLOGIE

 <b>Cible</b> Ensemble de la population Française de 18 ans et plus	 <b>Échantillon</b> 1010 répondants	 <b>Terrain</b> Du 22 au 25 Février 2022
 <b>Questionnaire</b> Questionnaire de 10 minutes (environ 25 questions)	 <b>Méthodologie</b> Recueil en ligne sur un panel de Kantar	<b>% Significativités</b> Les différences significatives sont calculées avec un niveau de confiance de 95% <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: green;">+</span></li> <li><span style="color: red;">-</span></li> </ul>

Doc. A2P



Doc. A2P

Alors que 72 % des sondés sont d'accord avec l'idée que les cambriolages sont plus fréquents qu'auparavant, seuls 2 Français sur 10 jugent leurs équipements très efficaces pour empêcher un cambriolage.

Rappelons à ce titre qu'en 2021 A2P estimait le nombre de cambriolages quotidiens en France à plus de 1 500 (dont 80 % réalisés en journée) et que 64 % de ces effractions s'opéraient par la porte, avec un temps moyen de 1,18 seconde nécessaire à un malfaiteur pour ouvrir une porte standard à l'aide d'un simple tournevis. D'ailleurs, mentionnons que, contrairement aux idées reçues, il n'y a pas de différences significatives selon le type de logement, son implantation (isolée) ou la fréquence d'absence de son domicile.

## Craintes sur la sécurité du logement : focus cambriolage / effraction



\*ST : Sous-Total

En % - Base : Ensemble (1010)  
 A5. Parmi les incidents suivants concernant votre lieu de résidence principale, diriez-vous qu'ils vous préoccupent :

+ Significativement supérieur à l'ensemble de l'échantillon

Doc. A2P



**SÉCURITÉ DU DOMICILE :**  
**84% DES FRANÇAIS SE CONSIDÈRENT PRÉOCCUPÉS PAR LE RISQUE DE CAMBRIOLAGE**  
 1<sup>er</sup> préoccupation des Français devant l'incendie et le dégât des eaux



jugent leurs équipements très efficaces pour empêcher un cambriolage

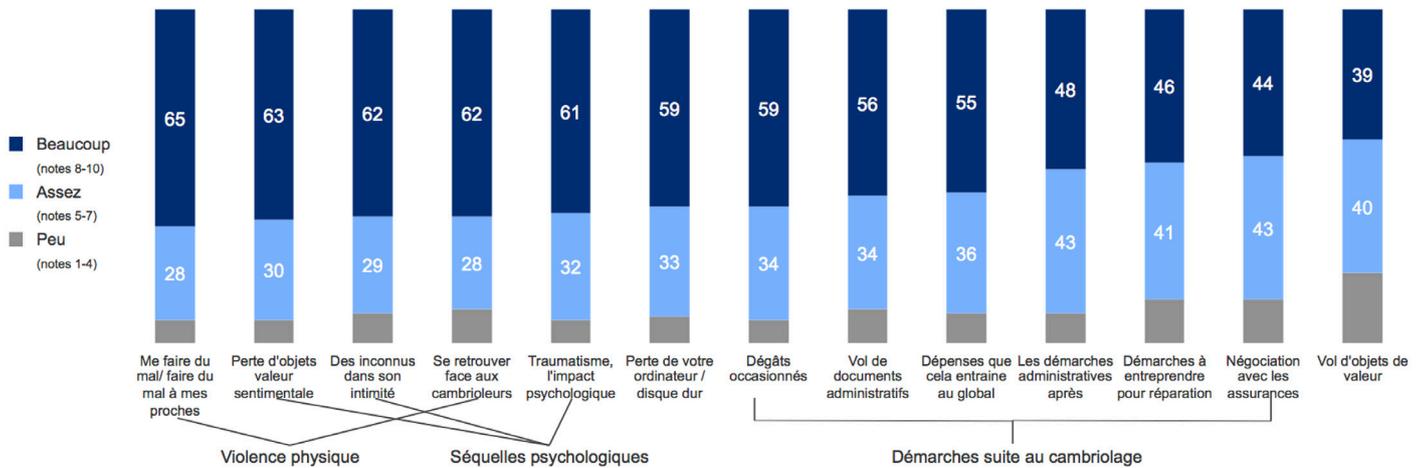
Doc. A2P

Doc. A2P

Si 41 % des Français estiment que leur domicile ne s'avère pas suffisamment protégé, les résultats du Baromètre A2P de la Protection contre les Cambriolages 2022 montrent que **près d'1 sur 3 d'entre eux (29 %)** a déjà été victime d'un cambriolage ou d'une tentative d'effraction (dont 4 % ont subi des menaces ou agressions).

Et les personnes ayant déjà subi une tentative d'effraction ou un cambriolage dans leur résidence principale actuelle se sentent plus vulnérables que les autres : 50 % se disent même très préoccupées (vs 34% sur l'ensemble de la population).

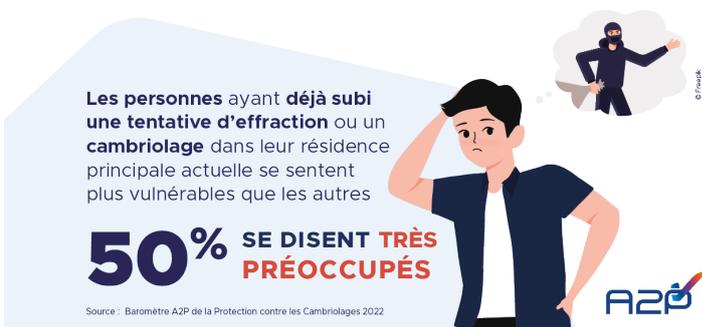
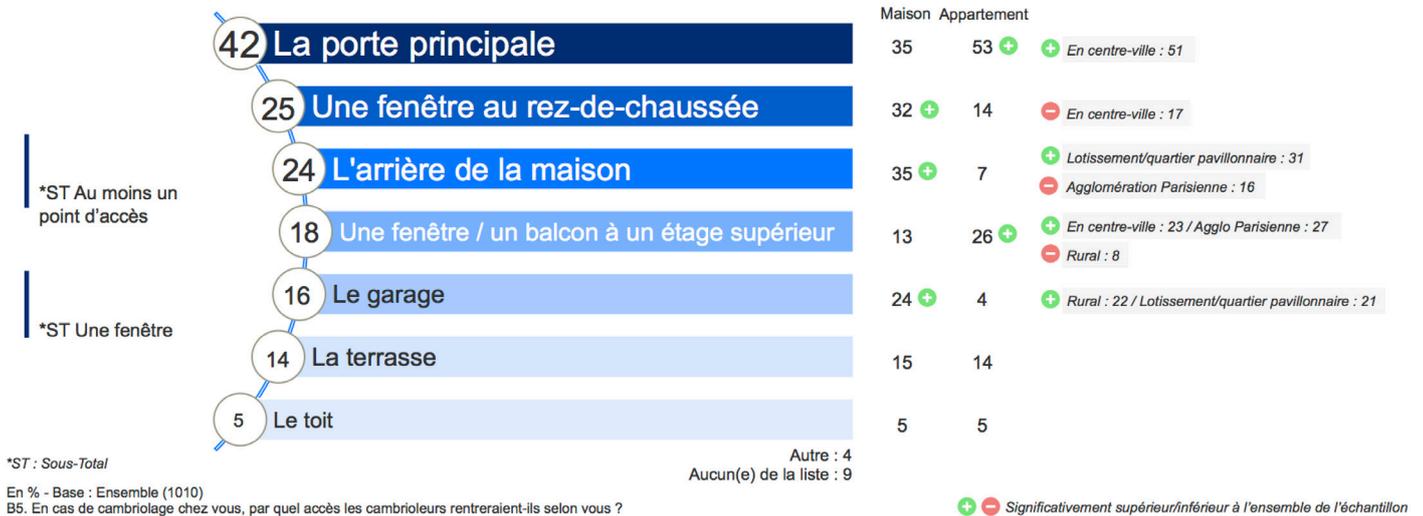
## Craintes sur les conséquences d'un cambriolage



En % - Base : Ensemble (1010)  
B2. Sur une échelle de 1 à 10, quelles conséquences d'un cambriolage craignez-vous le plus ?

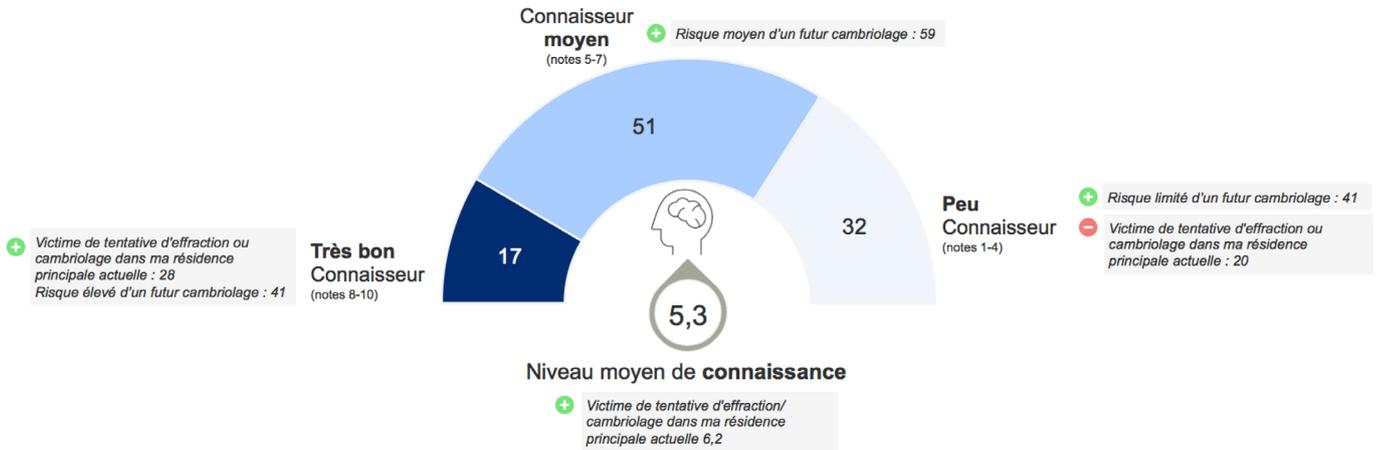
Notons que, plus généralement, les Français craignent, lors d'une telle intrusion, autant la confrontation physique **avec les cambrioleurs que les séquelles psychologiques (près de 65 %)** ; viennent ensuite les démarches à réaliser et la perte d'objets de valeur. Dans une grande majorité des cas, les conséquences d'un cambriolage sont le vol de matériel et objets et/ou la dégradation d'un point d'accès, suivie de la dégradation ou casse à l'intérieur du logement. Pourtant globalement, peu de Français réévaluent régulièrement la valeur assurée dans l'assurance multirisque (43 %) et seulement 2 % des victimes ont demandé une augmentation de l'indemnisation contre les cambriolages.

## Points d'accès pour les cambrioleurs à son domicile



Interrogés sur le point d'accès le plus à risque, les Français pensent qu'il s'agit de la porte principale (surtout en appartement), suivie d'une fenêtre en rez-de-chaussée, de l'arrière de la maison, d'une fenêtre ou d'un balcon à l'étage, du garage, de la terrasse ou, enfin, du toit. Autres données marquantes, moins de 2 Français sur 10 s'estiment bien informés sur les systèmes de sécurité et de protection et **pour 8 de nos concitoyens sur 10, les certifications ou labels des équipements sont importants** (notamment les Français de 50 ans et plus en comparaison des jeunes 18/49 ans).

## Niveau de connaissance des systèmes de protection anti-cambriolages (auto-attribué)



En % - Base : Ensemble (1010)

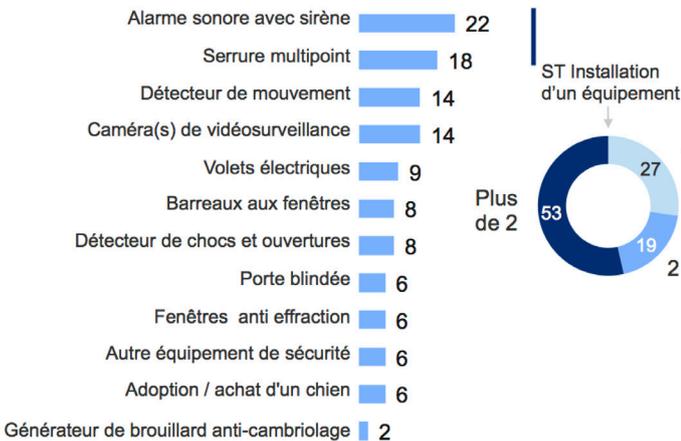
C1. Sur une note de 1 à 10, à quel point estimez-vous votre niveau de connaissance global sur les systèmes de protection anti-cambriolages (systèmes de prévention, équipements de sécurité, etc...) ?

+ - Significativement supérieur/inférieur à l'ensemble de l'échantillon

Doc. A2P

Après une tentative ou un cambriolage, **56 % des victimes ont installé ou fait installer un équipement pour protéger leur domicile** en grande majorité (84%) de leur propre initiative, et 16 % sur les conseils de leur assureur. Pourtant, si la porte blindée, avec une note moyenne de 7,5/10 est jugée l'équipement de sécurité le plus efficace devant l'alarme, force est de constater que seulement 15 % des Français en sont dotés.

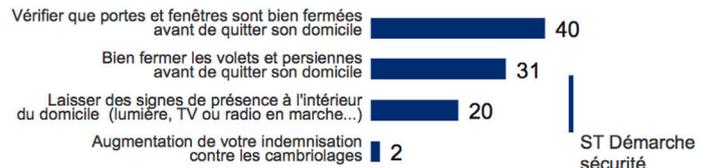
## Installations suite au cambriolage



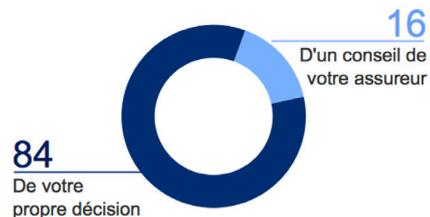
En % - Base : Victimes d'une tentative d'effraction ou d'un cambriolage (295)

B8. Et quelles sont les mesures que vous avez prises suite au(x) cambriolage(s) ou tentative(s) d'effraction ?

## Habitudes prises suite au cambriolage



### Initiative des démarches suite à un cambriolage



En % - Base : ont installé un équipement ou fait une démarche sécurité (171)

B9. Cette démarche suite au(x) cambriolage(s) ou tentative(s) d'effraction provient-elle principalement de :

Doc. A2P



**LA PORTE PRINCIPALE DU DOMICILE EST JUGÉE LE POINT D'ACCÈS LE PLUS À RISQUE**

Puis une fenêtre au rez-de-chaussée et l'arrière de la maison



Doc. A2P

Source : Baromètre A2P de la Protection contre les Cambriolages 2022

A2P

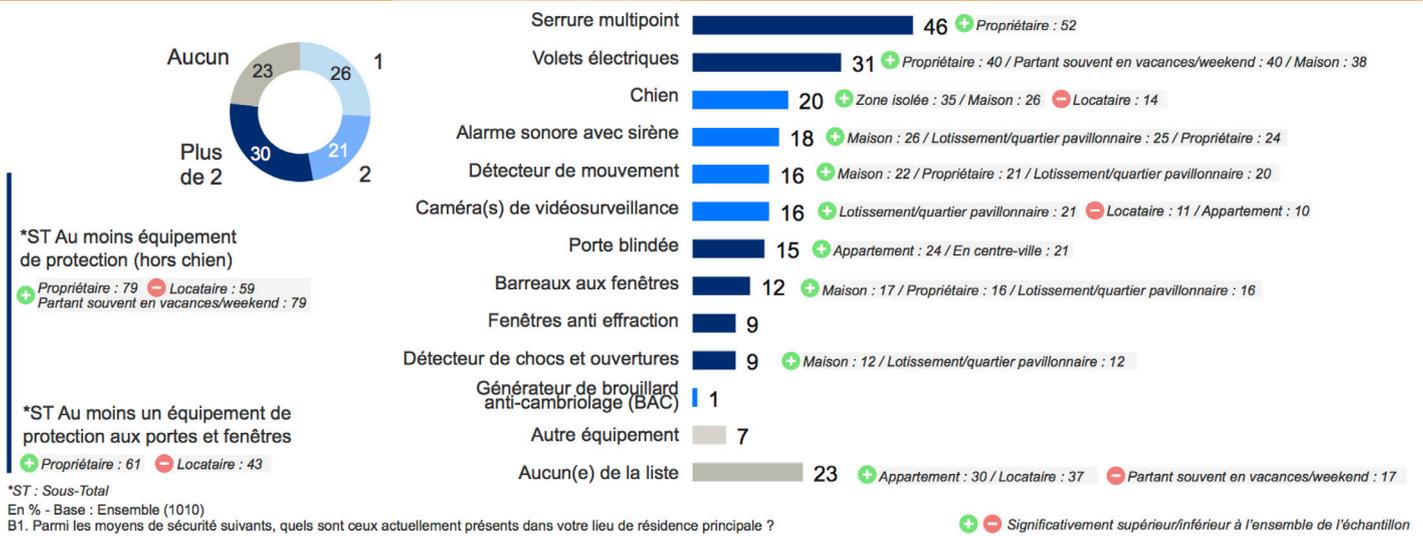
Source : Baromètre A2P de la Protection contre les Cambriolages 2022

A2P

Doc. A2P

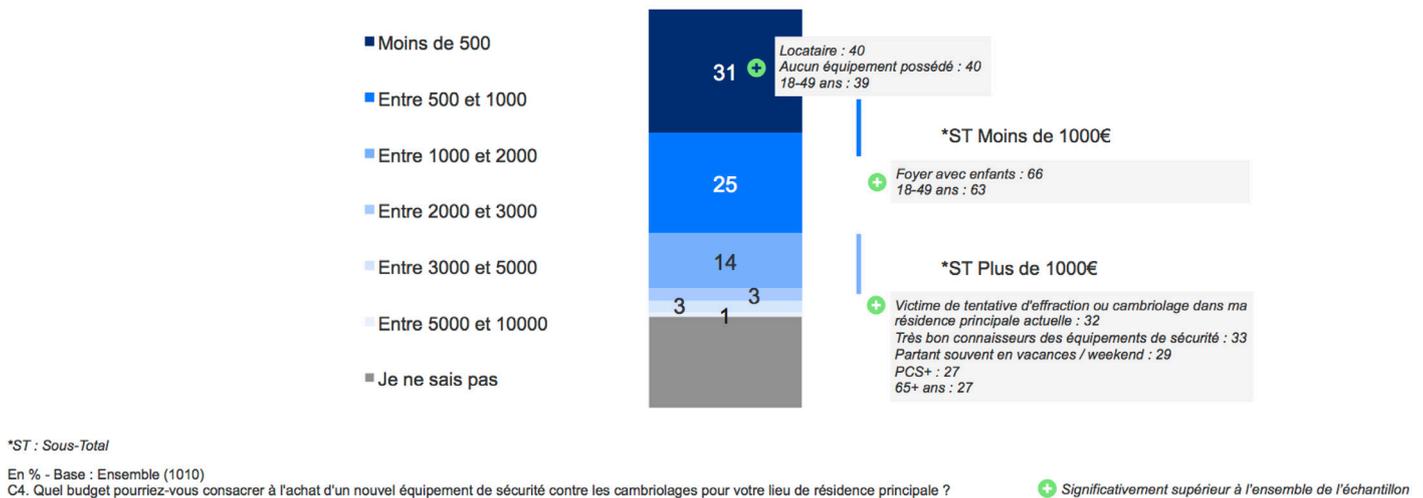
Par ailleurs, **près de 3 Français sur 4 possèdent au moins un équipement de sécurité** à son domicile, les plus répandus étant les serrures multipoints (46 %), les volets électriques (31 %), un chien (20 %), une alarme avec sirène (18 %), un détecteur de mouvement (16 %), une caméra de vidéosurveillance (16 %), une porte blindée (15 %), des barreaux aux fenêtres (12 %), une fenêtre anti-effraction (9 %)...

## Equipements de protection du logement

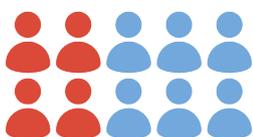


Avant de s'équiper d'un système de protection, 48 % des français sondés se renseigneraient par l'intermédiaire d'un installateur de systèmes d'alarme ou de télésurveillance, 35 % d'entre eux opteraient pour la recommandation d'un proche et 35 % via des recherches sur internet (les jeunes de 18 à 34 ans sont d'ailleurs les plus grands représentants de cette catégorie et de la recommandation par un proche) ; enfin, ils feraient appel à leur assurance ou leur banque à 23 % et à un serrurier ou magasin spécialisé à 21 %, ou se rendraient dans un magasin de bricolage pour 11 % et contacteraient à un installateur de portes et de fenêtres à 9 %.

## Budget envisageable (€)



Précisons aussi que **plus de la moitié des sondés pourrait consacrer un investissement allant jusqu'à 1000 euros pour un nouvel équipement de sécurité**, et plus pour ceux qui ont déjà vécu l'expérience d'un cambriolage.



**4/10**  
**FRANÇAIS**

estiment que leur domicile **n'est pas suffisamment protégé** contre les cambriolages



Les certifications ou labels des équipements sont importants pour

**8/10**  
**FRANÇAIS**

En conclusion, malgré leur peur du cambriolage, les Français préfèrent en majorité investir dans la réduction de consommation ou dépenses d'énergie ou dans l'amélioration de leur confort, avant d'investir dans la sécurité de leur logement. Seulement 1 Français sur 4 privilégierait des travaux pour renforcer la protection du domicile.



## LA PORTE BLINDÉE EST JUGÉE L'ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ LE PLUS EFFICACE DEVANT L'ALARME

mais seulement 15% des français possèdent une porte blindée

Source : Baromètre A2P de la Protection contre les Cambriolages 2022



© Freepik

Doc. A2P



**Certification A2P**

SERRURE  
PORTE BLINDÉE

LA SÉCURITÉ DE VOTRE LOGEMENT COMMENCE PAR LA PORTE D'ENTRÉE



Doc. A2P

**A2P est la certification de référence pour les serrures et portes blindées anti-effraction.**  
En résumé, une serrure ou une porte blindée certifiée A2P est :

**Sûre :** choisir un produit certifié A2P est le moyen le plus efficace pour protéger sa famille et ses biens contre le risque de cambriolage : dès le premier niveau de la certification A2P, un degré élevé de résistance à l'effraction est garanti.

**Vérifiée :** le processus de certification A2P des produits est rigoureux : les essais de résistance à l'effraction sont réalisés par CNPP, certificateur indépendant, seul spécialiste en France de la résistance à l'effraction.

**Reconnue :** la certification A2P a été créée il y a plus de 35 ans à l'initiative des compagnies d'assurance qui la recommandent systématiquement parmi les mesures de base pour se prémunir du risque d'effraction.

### Pour toute information complémentaire :

**CNPP** - Route de la Chapelle Réanville – 27950 Saint-Marcel  
Tél. 06 78 03 22 84 – Anne-Karine Bigot : [anne-karine.bigot@cnpp.com](mailto:anne-karine.bigot@cnpp.com)